
Discours de la députation composée des élèves de la section des Arcis, qui déposent 60 livres et témoignent de leur dévouement à la chose publique, et réponse du Président, lors de la séance du 28 nivôse an II (17 janvier 1794)

Jacques Louis David

Citer ce document / Cite this document :

David Jacques Louis. Discours de la députation composée des élèves de la section des Arcis, qui déposent 60 livres et témoignent de leur dévouement à la chose publique, et réponse du Président, lors de la séance du 28 nivôse an II (17 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) pp. 418-419;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36341_t2_0418_0000_18

Fichier pdf généré le 15/05/2023

37

Le citoyen Duniagon, agent national provisoire près le district de Nérac, fait offrande à la patrie d'un écu de 6 liv., le seul qu'il ait en sa possession, et assure qu'il sacrifiera jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la défense de la liberté (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Au c^o Cabarroc, dép. du Lot-et-Garonne, 16 niv. II*] (3)

« Citoyen sans culotte et ancien collègue,

Je croyois avoir recensé toutes les croix dites de St-Louis lorsque je me déterminai, il y a quelques jours, à envoyer 6 et 4 brevets au président de la Convention nationale. L'expérience m'a démontré l'erreur où j'étois et en conséquence, je te prie de remettre les trois ci-incluses à leur véritable destination, ainsi que le brevet qui accompagnoit l'une de ces reliques de l'ancien régime. Exprime pour moi à la Convention nationale la joie que toute âme sensible et républicaine a dû éprouver en apprenant la résurrection du citoyen Beauvais que je croyois de bien bonne foi au nombre des morts et des martyrs de la Liberté. Dans un transport qui m'est bien naturel, je me suis écrié au milieu des Montagnards avec lesquels je dinois dans le moment de cette heureuse nouvelle. Vive, Vive la Montagne, Vive la République une et indivisible, Vivent nos représentants, Vive Beauvais, Vivent nos braves frères d'armes et périssent les infâmes Toulonnais et tous les vils satellites du despotisme.

Comme les sans-culottes n'ont jamais fait fortune sous l'affreuse tyrannie des Rois et des despotes, je t'avoue franchement que je n'ai en ma possession qu'un écu de six livres. Je te prie d'en faire pour moi l'offrande à la Patrie, en l'assurant que je sacrifierai jusqu'à la dernière goutte de mon sang à la défense de la liberté.

Donne-moi des nouvelles de ta santé et crois-moi pour la vie ton ami et frère. »

DUNTAGOU.

38

La société populaire de Pont-sur-Seine fait passer à la Convention, pour les braves défenseurs de la République, 58 chemises, 9 paires de bas, 5 paires de souliers; enfin, un gros paquet de charpie, bandes et compresses: elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à l'entier affermissement de la liberté (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[*Pont-sur-Seine, 22 niv. II*] (6)

« Citoyen Président,

La Société populaire de la commune de Pont-sur-Seine profite du départ du trésor trouvé dans

(1) P.V., XXIX, 303.

(2) Bⁱⁿ, 28 niv. (suppl^o).

(3) C 288, pl. 800, p. 12.

(4) P.V., XXIX, 303. Mention dans *J. Sablier*, n^o 1083.

(5) Rien au Bⁱⁿ.

(6) C 288, pl. 880, p. 13.

la maison du ci-devant seigneur du lieu, pour faire passer à la Convention les offrandes faites tant par les membres de la Société que d'autres citoyens de la dite commune, pour les braves défenseurs de la Patrie et comprises dans l'état ci-joint.

Cette Société vous prie de faire agréer à la Convention le désir sincère qu'elle forme pour qu'elle reste à son poste jusqu'à l'entier affermissement de la République. Salut et Fraternité. »

ROYER (présid.), REYAL, LEFÈVRE, THORAINS, D. CHEFY

[*Suit l'état des dons*]

39

Les administrateurs du département de police de Paris, adressent à la Convention l'état du total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention: leur nombre s'élève à 5,103 (1).

Insertion au bulletin (2).

[*Commune de Paris, 28 niv. II: Etat au 26 niv.*] (3)

Noms des prisons	Nb de détenus
Conciergerie	498
Grande-Force	624
Petite-Force	277
Sainte-Pélagie	226
Madelonnettes	227
Abbaye	134
Bicêtre	790
A la Salpêtrière	340
Chambres d'arrêt, à la Mairie	131
Luxembourg	465
Maison de suspicion, rue de la Bourbe ..	423
Irlandois, rue du Cheval Vert	29
Les Picpus, Fbg S. Antoine	131
Réfectoire de l'Abbaye	65
Les Angloises, rue Saint-Victor	120
Les Angloises, rue de Loureine	84
Les Carmes, rue de Vaugirard	193
Les Angloises, Fbg St-Antoine	36
Ecoissais, rue des fossés Saint-Victor ...	80
Maison des fermes	27
Maison Mahay, rue du Chemin Vert	61
Belhomme, rue Charonne, n ^o 70	96
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	46
Total général	5 103

40

Les élèves de la section des Arcis déposent sur l'autel de la patrie la somme de 60 liv., et offrent la Convention de regarder cette légère offrande comme un gage de leur dévouement à la chose publique. « Nous brûlons du désir de faire davantage, disent ces jeunes républicains: nous voudrions déjà nous mesurer avec l'en-

(1) P.V., XXIX, 303. Mention dans *C. Eg.*, p. 138.

(2) Bⁱⁿ, 28 niv. (suppl^o).

(3) C 288, pl. 887, p. 37.

nemi. Mais, patience ! ce temps viendra plutôt que ne le voudront les vils suppôts des tyrans » (1).

L'ORATEUR de la députation : Représentans du peuple français, Pleins de vénération pour les vertus de l'illustre Le Pelletier, pénétrés de reconnaissance de ses glorieux travaux pour l'éducation nationale, les élèves des Arcis et de la Réunion l'ont choisi pour patron à la place de St-Nicolas qu'ils ont décanonisé. Le 20 janvier jour où une main parricide l'a lâchement assassiné avoit été fixé par nous pour célébrer une fête en son honneur. Désirant donner à la cérémonie tout l'appareil dont nous étions capables, nous nous étions cotisés réciproquement pour en fournir les frais et tous pauvres sans culottes que nous sommes avec chacun quelques pièces de légère valeur, nous avons formé un total de 60 l.

Déjà un comité composé de 5 des plus intelligents de la classe avoit dressé un plan de fête qui sembloit réunir tout ce qui pouvoit flatter des enfans mais lorsqu'à notre assemblée générale, il s'est agi de discuter ce plan une réflexion bien naturelle a frappé notre esprit. Dans un tems où la patrie est en danger, ont dit plusieurs élèves, oserions-nous donc employer cette somme à des réjouissances puériles, tandis que sur les frontières nos pères manquent des choses les plus nécessaires à leur existence ? Ce n'est pas par des fêtes brillantes que nous devons célébrer les vertus de notre illustre patron mais bien par le dévouement à la patrie dont il nous a donné l'exemple et comme lui seront (comment serions-nous) républicains si nous préférons notre plaisir au devoir prescrit à tous les citoyens de subvenir aux besoins des défenseurs de la liberté. Et pour qui nos pères combattent-ils si glorieusement ? Pour qui s'exposent-ils chaque jour à tant de périls ? N'est-ce pas pour nous principalement qui profitons de leurs sueurs ? Le sang précieux qu'ils répandent si généreusement en fertilisant la liberté ne doit-il pas devenir pour nous la semence du bonheur ? Il ne leur reste pour la plupart que quelques années d'existence et nous nous (n') en sommes encore qu'à l'aurore de nos jours. Si la tendresse de notre âge, nous force de n'être que spectateurs de leurs glorieux travaux n'est-il pas de notre devoir impérieux de pourvoir à ce qui leur manque ? Il n'a pas été (besoin) de nous en dire davantage pour émouvoir nos cœurs républicains. A l'instant et par un mouvement spontané, nous nous sommes tous écrié : Allons porter à la Convention ce fruit de nos épargnes, sacrifions notre plaisir aux besoins des défenseurs de la République et par une fête sans dépense et sans éclat, célébrons le sans-culottisme de Lepelletier, allons tout simplement au champ de Mars et là au pied de l'autel de la Patrie, jurons de défendre la liberté jusqu'au dernier soupir et d'imiter ses vertus. Cet acte de patriotisme plaira davantage à notre illustre patron qu'une cérémonie pompeuse où notre plaisir auroit eu plus de part que notre cœur. La somme qui n'étoit d'abord que de 30 l. destinées aux frais de la fête a été portée bientôt à 60 l. par une nouvelle cotisation dès que nos camarades ont su qu'elle étoit destinée à secourir nos braves défenseurs.

(1) P.V., XXIX, 304.

Notre classe, C^{ns}, composée de 260 élèves, nous a chargé de venir déposer cette légère offrande sur l'autel de la patrie. Daignez la recevoir comme un gage de notre dévouement à la chose publique. Nous brûlons du désir de faire davantage. Nous voudrions déjà nous mesurer avec l'ennemi, mais patience ce tems viendra plus tôt que ne le voudront les vils suppôts des tyrans. Nous nous dédommagerons du tems perdu et par notre courage à défendre la liberté, nous ferons repentir les esclaves du despotisme d'avoir osé attenter aux droits des hommes libres et Vive la République (1).

LE PRESIDENT les remercie. La générosité, dit-il, accompagne toujours le courage; la Convention conçoit de vous les plus hautes espérances. Venez prendre séance auprès de ses membres. (*On applaudit.*)

Les jeunes gens entrent (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

41

L'administration du district d'Angers fait passer à la Convention nationale deux barils remplis d'argenterie provenant des églises et maisons d'émigrés, situés dans l'étendue de ce district (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

[Paris, 28 niv. II] (6)

« Citoyen président,

L'administration du district d'Angers me charge de présenter à la Convention nationale deux barils remplis d'argenterie provenant des églises et maisons des émigrés situées dans l'étendue du dit district. Je m'empresse de t'annoncer que je viens de les déposer au magasin général des dépouilles des églises, située rue Neuve des Petits Champs, et qu'ils contenoient les objets suivants, savoir :

Diamants

Une bague garnie d'une seule rose pesant environ 5 grains.

Une bague garnie de trois petits demi-brillants.

Or

Une boîte, une chaîne de montre pour femme, une poussière de cassures, une croix à l'usage des femmes et une médaille, le tout en or, pesant 7 onces 4 gros 12 grains.

Vermeil

Divers objets consistant en calices, ciboires, ostensoirs, quelques cuillères à café et autres objets pesant 65 marcs 3 onces.

(1) C 288, pl. 880, p. 14. Mention dans *Débats*, n° 485, p. 403; *Mon.*, XIX, 241; *J. Sablier*, n° 1084; *J. Matin*, n° 530; *F.S.P.*, n° 199; *Ann. patr.*, p. 1714; *Ann. R.F.*, n° 50; *J. Fr.*, n° 481; *Batave*, p. 1356; *J. Perlet*, p. 387.

(2) *J. Perlet*, n° 387.

(3) Rien au Bⁱⁿ.

(4) P.V., XXIX, 304. Mention dans *J. Sablier*, n° 1084; *Batave*, p. 1356.

(5) Rien au Bⁱⁿ.

(6) C 288, pl. 880, p. 15. Reproduit dans *M.U.*, XXXV, 477.